

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES 30**

N° DEL2017\_206 : BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS : DÉCISION  
MODIFICATIVE N°3

#### **L'an deux mille dix sept, le douze décembre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 décembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs,  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

**Membres présents non votants** : Mesdames, messieurs,  
Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Philippe GRANIER

**Membres excusés** : Mesdames, messieurs,  
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Patrice BEDIER (pouvoir à Robert AZAIS), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Jacques ROYER), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Pierre DOAT (pouvoir à Delphine DESHAIES-GALINIE), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

**Votants : 46**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2017**

### **N° DEL2017\_206 : BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS : DÉCISION MODIFICATIVE N°3**

Pilote : Finances

**Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,**

Je sou mets à votre approbation le projet de décision modificative N°3 du budget annexe des transports urbains suivant :

#### **En fonctionnement :**

##### **Dépenses : 15 000,00 €**

- L'ajustement des crédits pour prendre en compte la révision des prix pour les prestations de transports scolaires (30 000 €) compensé par la diminution des frais de carburant (- 15 000 €) et des frais de communication (- 15 000 €),
- L'ajustement des crédits de charges de personnel en raison d'éléments conjoncturels (remplacement suite à des absences pour maladie ou accidents de travail...) dont certains remboursés par l'assurance (15 000 €),

##### **Recettes : 15 000,00 €**

- L'augmentation des crédits correspondants aux remboursements de charges de personnel suite à des accidents du travail (15 000 €).

#### **En investissement :**

##### **Dépenses : 0,00 € (transferts de crédits équilibrés)**

- Transfert des crédits prévus aux chapitres 20 (étude pôle d'échange multimodal), 21 (réalisation de prestations et de travaux) et 23 (aménagement des quais bus) sur l'opération 012011801 renouvellement des bus (240 000 €). A l'issue de cette décision modificative, les crédits inscrits sur l'opération renouvellement des bus s'élèveront à 1 394 270 € pour l'acquisition de 4 véhicules : 2 bus thermiques et 2 bus hybrides. Les 2 bus hybrides sont financés à hauteur de 262 000 € dans le cadre du dispositif « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV).

##### **Recettes : 0,00 €**

- néant

- **La modification proposée augmente de 15 000 € le montant des crédits inscrits sur le budget annexe transports urbains 2017.**

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 28 novembre 2017,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,  
7 abstention(s)**

Monsieur Fabien LACOSTE, Madame Dominique MAS, Madame Sarah LAURENS,  
Monsieur Pierre DOAT, Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, Madame Anne-  
Marie ROSÉ, monsieur Pascal PRAGNERE

**ADOpte** la décision modificative n° 3 du budget annexe transports urbains telle  
que détaillée en annexe.

Pour extrait conforme,  
Fait le 12 décembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL